

## **INFORMATION - Île de loisirs de Jablines-Annet**

Les habitants de Thorigny-sur-Marne bénéficient à nouveau d'un accès gratuit à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet après qu'une nouvelle convention ait été signée entre la base de la Loisirs et les communes du GIJA (Groupement Intercommunal de Jablines-Annet (Carnetin, Chalifert, Dampmart, Jablines, Lesches et Thorigny-sur-Marne).

Vous pouvez donc retirer votre carte d'accès gratuit à la base de loisirs en présentant un justificatif de domicile, et en apportant une photo d'identité par bénéficiaire. Cette carte sera ensuite tamponnée par la ville, puis à faire tamponner par la base de loisirs lors de votre premier passage.

Bons loisirs à toutes et tous !  
Publié le 19 juin 2023